



Région

GRAND EST ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réserve citoyenne : s'engager sans porter les armes

Philippe MARQUE



Sur le revers de leur veste, François Lavergne, Christophe Biraud et Damien Sroda (De gauche à droite) arborent l'insigne vert des réservistes citoyens. Photo RL /karim SIARI

Méconnue, la réserve citoyenne de l'armée est en plein développement. Ses membres, bénévoles, ne comptent pas leurs heures pour faire rayonner la Défense dans la société civile. C'est dans la zone de Défense Nord-Est qu'on en trouve le plus. Ils sont 700 rien que pour l'armée de Terre.

Âgé de bientôt 80 ans, François Lavergne est lui aussi dans la réserve citoyenne. Mais dans un tout autre registre. Cette figure politique mosellane, ex-directeur général d'Hospitalor et ancien vice-président du Conseil départemental, toujours maire de Créhange et président du District urbain de Faulquemont, met son énorme réseau au profit de l'armée et du monde économique. En essayant de faire se rencontrer les deux. « J'aide les militaires en fin de carrière courte à rejoindre des entreprises. Pour avoir travaillé avec l'armée dans mes différentes missions, je sais que son personnel est fiable et a du savoir-faire, du savoir être et un bon sens de l'organisation, des qualités précieuses dans les milieux économiques. J'envoie aussi des jeunes en difficulté vers le régiment du service militaire volontaire de Montigny où ils sont remis d'aplomb. La réserve citoyenne me permet de recréer avec l'armée un lien qui avait disparu suite à la dissolution ou au transfert de régiments. Je suis son ambassadeur, pour qu'un maximum de citoyens la connaissent. »

Je remercie le président du DUF d'avoir tenu de tels propos sur les militaires. Moi-même ancien soldat, je ne pouvais qu'être touché par une telle analyse.

Pourquoi François ne m'as-tu jamais dit que *« nous, militaires, étions du personnel fiable, avec du savoir-faire, du savoir-être avec un bon sens de l'organisation, autant de qualités précieuses dans les milieux économiques »*.



Conseiller communautaire à tes côtés durant quelques années, nous aurions pu travailler en bonne intelligence. Aujourd'hui avec un district urbain en pleine expansion, avec ses quelques 5300 habitants, **Faulquemont, la ville la plus importante du district, est gérée de manière désastreuse.**

Je ne peux m'empêcher de rappeler ci-après les propos du conseiller municipal Alain LABRE, ancien adjoint au maire de Faulquemont, ancien conseiller communautaire pour justifier sa démission de ce conseil municipal :

« Depuis ma demande de démission (NDLR : de son poste d'adjoint au maire), acceptée par vos services, rien n'a changé. Monsieur le Maire continue à prendre des engagements et faire des promesses qui ne sont et ne pourront être tenues, vu la situation financière de notre Commune. Dans ces conditions, je vous demande donc, d'accepter ma démission de Conseiller Municipal de FAULQUEMONT qui sera effective dès que vous l'aurez validée ». Avec ce courrier était joint ce commentaire : « J'ai pris cette décision car le comportement de Monsieur le Maire de FAULQUEMONT et de certaines personnes de son entourage proche au Conseil Municipal sont inadmissibles. C'est dommage d'en arriver à ce point de non-retour ».

Aujourd'hui, **des élus de la liste majoritaire**, particulièrement parmi les nouveaux venus, même des adjoints au maire, parfaits inconnus des faulquinois, n'ayant pas le courage de leur collègue démissionnaire, **critiquent** (*discrètement bien évidemment*) **les décisions qu'ils ont pourtant prises** lors des conseils municipaux.

Continuer à approuver ces décisions par leurs votes et surtout continuer à percevoir leurs « salaires » mensuels pris sur le budget communal.

Que révèle une telle attitude ?

Un manque de courage ? Certainement.

Un « je m'en foutisme » ? Vraisemblablement.

Opportunisme et intérêt ? Sans aucun doute.

Ces élus chercheraient-ils sans bruit et **surtout sans vague** à constituer dans le camp majoritaire la prochaine équipe municipale de 2026 ?

Serait-ce la marque de fabrique de l'ancien parti LREM dont plusieurs de ces élus sont issus ?



**Le moment venu, ces élus intrigants
devront compter sur moi pour le rappeler
aux faulquinois.**

En attendant, merci François pour tes propos élogieux sur les militaires.



NON MAIS ALLO QUOI?

NON à l'eau

Des faulquinois m'ont interpellé sur les quantités d'eau dépensées par la commune pour arroser leurs massifs de fleurs.

Tous suggéraient la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie.

Cette idée, loin d'être saugrenue, de nombreuses communes y ont adhéré, jusqu'à proposer l'achat de ces réservoirs par les habitants à des prix compétitifs.

Dans un HERISSON, j'ai évoqué la mise en place de récupérateurs d'eau au pied de tous les bâtiments communaux, églises compris. Je préconisais également leur inscription dans le cahier des charges de tout nouveau lotissement, mais aussi au pied de chaque immeuble.



dimanche 26 mars 2023

• L'administration veut aussi réduire de 10 % sa consommation d'eau

De la sobriété énergétique aux économies d'eau : l'administration veut réduire de 10 % sa consommation d'eau dans les prochains mois, a fait savoir cette semaine le ministre de la Fonction publique, Stanislas Guerini. « On doit ouvrir un plan de sobriété sur l'eau » comme l'État l'a fait depuis l'automne 2022 sur la consommation de gaz et d'électricité, a affirmé le ministre devant plus de cent cadres de l'administration réunis à Paris pour le dernier jour de leur formation à la transition écologique. Selon le ministre, la consommation d'eau atteignait 22 millions de mètres cubes en 2019 dans la fonction publique d'État, et ce sont donc plus de 2 millions de m3 consommés que l'administration est incitée à supprimer.

Un tel investissement devrait être obligatoire au regard
des prochaines chaleurs annoncées et
des restrictions d'eau immanquablement subies.

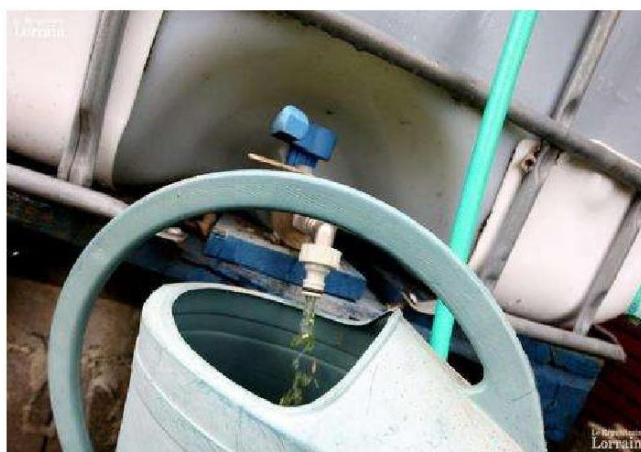
Des communes ont pris le problème à bras le corps :

vendredi 21 juillet 2023

Bouzonvillois-Trois Frontières

HUNTING

Le conseil municipal décide de l'achat de récupérateurs d'eau



Deux citernes de récupération d'eau ont été achetées pour 1 700 € HT. Photo Frédéric Lecocq

• Récupération de l'eau

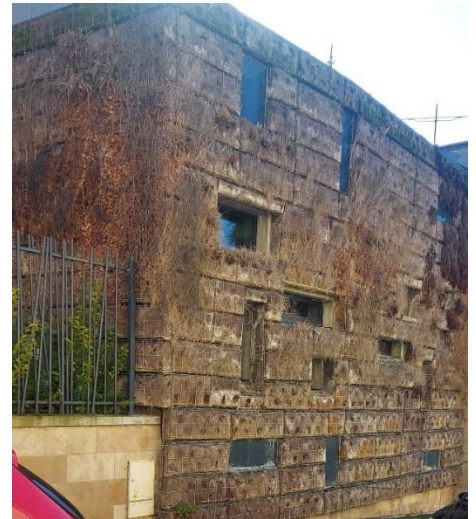
Dans le cadre de l'aide du Département à la démarche des petites communes de transition économique et écologique, l'achat de deux citernes en béton de récupération des eaux de pluie a été décidé. **Le devis s'élève à 1 700 € HT, avec une subvention escomptée de 50 %.**



Il semblerait que le budget de FAULQUEMONT ne permette plus de telles dépenses.

Il suffit aussi de voir l'aire de jeu de la Clairière barricadée depuis plusieurs mois, **des travaux ne peuvent être réalisés par manque d'argent.**

Ou encore le mur végétalisé de la bibliothèque (Créanto-bis), jamais entretenu depuis sa création, il y a 10 ans.



**L'article suivant vous démontrera
jusqu'à quel point ces élus en sont réduits
pour trouver un peu d'argent.**

Mais, bah, tant qu'il en reste un peu pour payer des élus pour ... rien.

-----00-----



Les barrières et les poteaux font parties de l'équipement et de l'aménagement urbain d'une commune.

Vous avez pu constater que poteaux et barrières ont été installés devant l'emplacement de l'ancienne machine à pain rue de Metz, ainsi que devant le bureau de tabac en face de la place du Marché.



Puisqu'un peu plus haut, nous évoquions la bibliothèque avec l'absence d'entretien du mur végétalisé depuis 10 ans, **il n'y a pas plus d'argent pour** coller sur les baies vitrées du Créanto-bis (*bibliothèque vieille-ville*) des silhouettes décoratives anticollisions dont l'objectif est de rendre une surface transparente ou réfléchissante plus visible pour les oiseaux afin d'éviter les chocs le plus souvent mortels.

J'ai trouvé au pied de ces vitrines plusieurs oiseaux entrés en collision avec celles-ci :





Il y a presque deux ans, sur les recommandations de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), j'ai demandé que soient collés des stickers :

DÉSAMORCER LES PIÈGES DES SURFACES VITRÉES : MODE D'EMPLOI

Les silhouettes décoratives anticollisions ont pour objectif de rendre une surface transparente ou réfléchissante **plus visible** pour les oiseaux afin d'éviter les chocs le plus souvent mortels :



- La **transparence** des vitres crée un piège en laissant croire qu'il existe un passage sans obstacle.



- Le **reflet** donne l'illusion d'un endroit où se poser et attire les oiseaux jusqu'à l'obstacle.

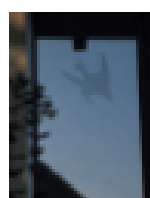
Pour s'assurer de la meilleure **efficacité** des silhouettes, le marquage doit être :



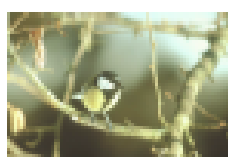
- le plus **contrastant** possible avec l'environnement : les couleurs claires sont à privilégier.



- vertical** : il détourne davantage de l'obstacle que le marquage horizontal.



- extérieur** : Sinon il sera en partie masqué par le reflet.



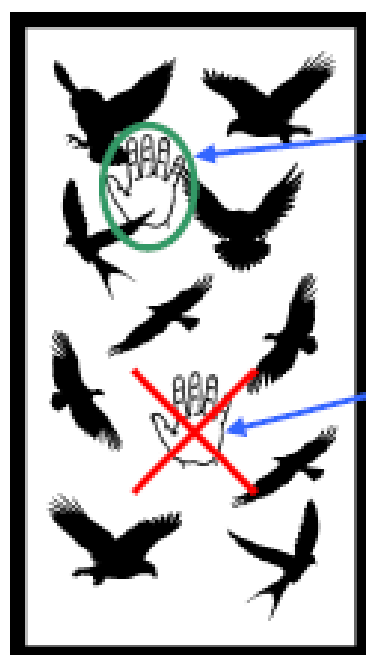
- couvrant** sur toute la surface pour apporter une protection suffisante. Les petits oiseaux sont capables de voler à travers d'étroites ouvertures comme les branchages (trouées d'un diamètre d'une paume de main).

Information et photos tirés du programme *Chocs contre les surfaces vitrées* mené par la Station Ornithologique Suisse et l'ASPO (BirdLife Suisse).

LES SILHOUETTES ANTI-COLLISION : MODE D'EMPLOI

Un oiseau vient de heurter chez vous une vitre non signalée par un marquage ou malgré des silhouettes anti-collision. Que devez-vous faire ? Voici quelques conseils pour disposer vos silhouettes :

- Préférez des couleurs claires et faites vous plaisir !
- Fixez les silhouettes à l'extérieur des vitres à l'aide d'une plaque rigide pour éviter la formation de bulles d'air sous la silhouette ce qui gênerai son adhérence.
- Disposez-les plutôt sur la partie haute de votre vitre ou baie vitrée (souvent des obstacles sont apparents comme des meubles posés directement au sol et permettant de signaler la vitre).
- Essayer de disposer les silhouettes en prenant en compte la règle de la paume : espacez les silhouettes d'une paume de main (environ 10-15 cm).



Les silhouettes sont suffisamment proches les unes des autres pour dissuader les oiseaux de passer entre celles-ci.

Les silhouettes ne sont pas assez couvrantes à cet endroit. Il est possible que de petits oiseaux tentent de passer dans l'interstice.

C'était, il y a deux ans.

Combien coûte un tel dispositif ? Sur le site de la LPO on trouve des stickers et des frises anticollisions à partir de 20€. <https://boutique.lpo.fr/produit/JO0632>

Il y a quelques jours, un article de presse louait la centaine d'élèves de 6^{ème} du collège Paul-Verlaine qui ont participé au projet « Piafs dans ma rue ».

undefined - vendredi 14 juillet 2023

Saint-Avoid et environs

FAULQUEMONT

Au collège Paul-Verlaine, les élèves ont inventorié les oiseaux



Très investis, les élèves des classes de 6^e ont fait une belle présentation de leur travail pluridisciplinaire.

La centaine d'élèves de 6^e du collège Verlaine a participé au projet « Piafs de ma rue ». Ce projet pluridisciplinaire a permis aux élèves d'identifier les espèces d'oiseaux présents au collège et de réaliser un protocole d'observation qui s'appuie sur des pièges photographiques.

C'est donc un mauvais exemple que donnent vos élus par mesure d'économie. Rappelons que cette équipe municipale se vantait dans leur programme :

Énergie collective pour Faulquemont

Le 18 janvier 2020, Monsieur BIANCHIN, signait en présence du Président du GECNAL, Jean-Baptiste LUSSON, la charte d'engagement du candidat en faveur de la biodiversité. **Il faut quand même rappeler que Monsieur le Maire, Bruno BIANCHIN, demande depuis plusieurs années déjà, aux équipes municipales et aux entreprises intervenantes sur la Commune de Faulquemont, de respecter la biodiversité.** Cet engagement ne fait que confirmer sa volonté et celles de ses colistiers d'améliorer le bien-être dans notre Ville de FAULQUEMONT.

Ces élus n'étaient plus à une promesse mensongère prêts. **Vos élus ICI :**

<https://patrickbonnet.org/2023/04/26/liste-des-conseillers-municipaux-au-26-04-023/>

-----00-----

Quant à nos amis footeux, je leur propose de prendre connaissance de cet article paru dans la presse du 22 juillet 2023.

undefined - samedi 22 juillet 2023

Saint-Avoid et environs

VALMONT

Foot : un synthétique quasi unique en France !

La pose du nouveau synthétique de Valmont a été achevée jeudi 20 juillet. Billes de liège et densité des brins en font un terrain quasi-unique en France. Un investissement à 315 000 euros sur le long terme, au service d'un club dynamique et des scolaires.

Valmont, 3 400 habitants, vient de se payer un terrain de foot synthétique unique : seul un autre club dans la Somme possède le même ! Une coquetterie ? Non, explique le maire [Salvatore Coscarella](#). « De la considération pour le monde associatif et scolaire », et une volonté de réduire les coûts sur le long terme.

8 500 m² de billard ! Les innovations se cachent sous le « tapis ». La texture de l'herbe artificielle atteint des sommets : « 120 000 brins par m² », explique Olivier Lutz, responsable de la société italienne Limonta Sport. Contre 80 000 brins/m² sur un synthétique standard. « La qualité de la fibre est optimale, avec des brins torsadés et des brins droits, pour mieux retenir les billes d'amortissement. » Celles-ci sont en « liège de première qualité. D'ici quelques

années, les billes en thermoplastiques seront probablement illégales », précise Olivier Lutz, à cause de leur matière pétro-sourcée.

• Un investissement sur le long terme

« La qualité de la fibre va également limiter les brûlures. Ce sont les mêmes brins, avec une taille différente, que ceux de nos terrains de rugby synthétiques. »

À 315 000 euros le terrain (dont 243 000 euros à la charge de la commune), la mairie de Valmont a réfléchi deux fois. « [Le club compte 340 licenciés](#) », soit l'équivalent d'un dixième de notre population, précise Salvatore Coscarella. Le terrain est très sollicité : il fallait partir sur de la qualité. » - « Sans compter les scolaires et nos tournois IME (NDLR : handicap) », précise Nathalie Tourndot, adjointe aux écoles.

Le président du club de foot, Eric Humbert, détaille : « Entre les matchs et les entraînements, nous utilisons le terrain 35 heures par semaine. Nous avons développé le foot féminin, le foot enfant... La demande est telle que nous avons refusé vingt inscriptions chez les adultes l'an dernier ! » Un terrain naturel devient impraticable (car labouré) « au-delà de 15 heures par semaine », précise Olivier Lutz. Autre avantage : « Nous ne sommes pas dépendants des restrictions d'eau », souligne Salvatore Coscarella. Une machine pour répartir les billes permet au club d'assurer la bonne tenue du terrain. Un entretien annuel sera réalisé par un pro. Dernier avantage : « L'amorti est très bon avec les billes de liège, et une couche de souplesse a été glissée sous le tapis de jeu », précise Olivier Lutz. De quoi réduire les risques de blessure. La densité du gazon doit enfin permettre une durée de vie plus longue que les dix années habituelles,

VALMONT : 3400 habitants

FAULQUEMONT : 5157 habitants en 2020 *

CREHANGE : 3854 habitants en 2020 *

***Le club de foot s'inscrit sur les deux communes de**

Faulquemont-Créhange

soit une population totale de 9011 habitants.

Alors amis footeux, malgré les promesses

des équipes BIANCHIN 2008,2014, 2020,

il n'y a pas d'argent pour :

Des récupérateurs d'eau, l'aire de jeu de la Clairière, le mur végétalisé de la médiathèque, des poteaux et des barrières, des stickers pour les oiseaux, ne rêvez pas, il n'y a pas plus d'argent pour la réalisation d'un terrain de foot à 315 000€ (dont 243 000€ à la charge de la commune de Valmont).

Les faulquinois (et les footeux) n'ont-ils pas l'impression de s'être fait avoir depuis 2008

-----00-----



Enfin je terminerai cette publication avec la fête du 13 juillet organisée par les pompiers de la ville.

Un grand bravo pour la qualité de leur prestation.

Même leur ticket « boisson-casse-croute » a été apprécié.



Une remarque cependant pour l'avoir entendue. Le ticket était d'une valeur de 10 ou 20€. Lors de l'achat, plusieurs personnes n'ont pas fait attention qu'il leur était précisé que les consommations non prises pouvaient être remboursées.

Une suggestion pour les prochaines rencontres festives, pourquoi ne pas ajouter cette mention sur le ticket.

Un évènement aura marqué la fin de soirée avec ce commerçant, se vantant d'être un ami du maire, et qui s'est distingué en apostrophant un couple à la buvette. Selon les dires de nombreuses personnes présentes, celui-ci semblait avoir abusé de la cervoise pourtant pas vendue sur place.

Alertés, deux personnels de la sécurité ont reconduit le trublion malgré ses cris et ses menaces, chacun un bras glissé sous un celui du fauteur de troubles, vers la sortie.

Une vidéo, que je suppose prise à l'aide d'un appareil photo, a été déposée négligemment dans ma boîte à lettres.

Je ne la publierai pas ... pour l'instant.



-----00-----



Ma prochaine publication portera sur le dernier conseil municipal. **Un vrai festival d'enfumage** dans le but de préparer les prochaines élections municipales. Si les rapporteurs des différents points **ont trompé leurs colistiers** qui n'ont rien vu venir, ces rapporteurs **ont réussi à obtenir** l'approbation de l'équipe minoritaire guère aguerrie à leurs magouilles.



« Attention au chant des sirènes, même les faulquinois ont été trompés ».

A bientôt.